



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

52-810-01 Habilitációs kutya kiképzője

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Dresseur de chiens d'habilitation

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- choisir les chiens de thérapie ayant un comportement convenable au dressage;
- appliquer les méthodes modernes de dressage de chiens (klikkertraining, dummytraining, halt, ignorance, distraction, techniques de récompense et de punition etc.) lors de la socialisation, dressage de base, préparation aux travaux de thérapie de développements des chiens de race et de personnalité différentes;
- corriger les formes de comportement erronées des chiens;
- évaluer et assurer les tâches relatives à la protection de santé et au bien-être des chiens;
- communiquer et coopérer d'une façon adéquate avec les dresseurs, accompagnateurs, thérapeutes (p. ex. éducateurs spécialisés) et avec les clients;
- en cas de besoin, gérer des situations de conflits.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

5319 Autres professions de prestataire personnel

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT																				
Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat		Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Ministre des Ressources Humaines																		
Niveau du certificat (national ou international) Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 52 Qualification professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle. Code ISCED2011: 4 Niveau du CNCP de la Hongrie: 4 Niveau du CEC: 4		Echelle de notation/Exigences aux examens Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant																		
Mention de série du certificat: PT K son numéro d'ordre: 123456 Date de délivrance du certificat: 2023.10.02		Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe. <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Questions orales complexes</td> <td>5</td> <td>40.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Pratique de dressage de chiens</td> <td>5</td> <td>30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Utilisation des chiens de thérapie</td> <td>5</td> <td>30.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td>5</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Épreuve orale	Questions orales complexes	5	40.00	Épreuve pratique	Pratique de dressage de chiens	5	30.00	Épreuve pratique	Utilisation des chiens de thérapie	5	30.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Questions orales complexes	5	40.00																	
Épreuve pratique	Pratique de dressage de chiens	5	30.00																	
Épreuve pratique	Utilisation des chiens de thérapie	5	30.00																	
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																		
Accès au niveau d'éducation/formation suivant L'enseignement supérieur		Accords internationaux																		
Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle																				
Base légale Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie dans l'Arrêté n° 27/2016 (IX. 16.) du Ministère des Ressources humaines.																				

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT		
Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		720 heures
Niveau d'entrée requis: - Examen final Modules d'exigences professionnelles: 10545-12 Le comportement des chiens, le bien-être animal 10546-12 Utilisation des chiens de thérapie 10547-12 Communication et gestion de conflit 10548-12 Dressage de chiens de thérapie 11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat) 11499-12 Animation de personnel II 11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass. Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02		CACHET